

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2018

Monsieur le Maire soumet le compte-rendu de la séance du 22 novembre 2018 au vote. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

COMMANDE PUBLIQUE

2018-068 – ATELIER TECHNIQUE – PRÉSENTATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en amont de la séance du conseil municipal s'est réuni la commission des travaux en présence de Monsieur Jean-Pierre GOBIN, maître d'œuvre désigné pour le projet.

En collaboration avec les membres de la commission, Monsieur André MASSARD, adjoint au Maire présente à l'assemblée les plans de l'Avant-Projet Définitif composés de deux parties : la restructuration et l'extension. Les modifications demandées lors des esquisses ont bien été prises en considération.

Le coût de l'A.P.D se décompose ainsi :

Partie extension → **172 374,40 € HT**

Partie restructuration → **34 314,23 € HT**

Les élus ne remettent pas en cause le projet mais restent interrogatifs sur le montant de l'opération. Monsieur le Maire précise qu'il avait été demandé au maître d'œuvre de tout chiffré (clôture, enrobés...). Différentes solutions sont alors émises afin de réaliser des économies. Le temps imparti pour le dépôt de dossier de la DETR impose une décision rapide qui ne permet pas de modifier le projet si nécessaire.

Après en avoir débattu, le conseil municipal **DÉCIDE** de ne pas valider l'A.P.D. en l'état mais de prolonger la réflexion en 2019 sur un projet d'ensemble et de suspendre la décision d'accéder à la prochaine étape du programme de maîtrise d'œuvre.

FINANCES LOCALES

2018-069 – TARIFS MUNICIPAUX 2019

Monsieur le Maire informe que la commission des finances, réunie le 4 décembre dernier, propose quelques suppressions de tarifs : location du chapiteau, concessions du cimetière pour une durée de 50 ans.

Après en avoir débattu, le conseil municipal **FIXE** les tarifs suivants, à partir du 1^{er} janvier 2019 :

SALLE POLYVALENTE	COMMUNE	HORS-COMMUNE
Location à la journée entière	180 €	305 €
Weekend	250 €	425 €
Lunch - Buffet - Couscous -Choucroute - Repas		
Spectacle avec entrée	155 €	
Concours - Tournoi - Loto - Classe		
Journée sans repas - Vin d'honneur - Thé dansant - Gala	55 €	300 €
Supplément chauffage	65 €	65 €

SALLE JEAN LE DUC		
Vin d'honneur	50 €	50 €
Journée + soirée incluse	140 €	230 €
Demi-journée	80 €	80 €
Soirée - à partir de 17 h	110 €	180 €
Weekend	200 €	340 €
Forfait vaisselle	25 €	25 €
Supplément chauffage	25 €	25 €
SALLE DES ASSOCIATIONS		
<i>Spectacle payant - Quédillac</i>	100 €	
CIMETIERE - Concessions (1/3 CCAS & 2/3 COMMUNE)		
15 ans - 2 m ²	54,00 €	
15 ans - 4 m ²	99,00 €	
30 ans - 2 m ²	111,00 €	
30 ans - 4 m ²	216,00 €	
ESPACE CINÉRAIRE (1/3 CCAS & 2/3 COMMUNE)		
Jardin du souvenir		
accès jardin + plaque 15 ans	81,00 €	
accès jardin seul	60,00 €	
Columbarium		
case - 10 ans	300,00 €	
case - 15 ans	450,00 €	
case - 30 ans	900,00 €	
Cavurne		
emplacement 15 ans	54,00 €	
emplacement 30 ans	111,00 €	
DROIT DE PECHE (régie)		
Par jour	4 €	4 €
par mois	18 €	18 €
Par an	33 €	33 €
ASSAINISSEMENT COLLECTIF		
Taxe de raccordement	850 €	
Redevance :		
Part fixe	20 €	
Part variable	1,92 €/m ³	
S.P.A.N.C (Service Public d'Assainissement Non Collectif)		
Contrôle de bon fonctionnement périodique (CBF-P)	66 €	
Contre-visite CBF-P	43 €	
Contrôle de bon fonctionnement avant cession immobilière (CBF-AV)	132 €	
Contre-visite CBF-AV	93 €	
Contrôle de faisabilité (cadre d'un certificat d'urbanisme)	54 €	
Contrôle de conception	54 €	
Contrôle de réalisation	83 €	
Prestations complémentaires	48 €	

ESPACE CULTUREL (régie)		
Adhésion annuelle à la BIBLIOTHEQUE/famille	6,20 €	
Adhésion annuelle à la CYBERCOMMUNE + BIBLIOTHEQUE/famille :	16,00 €	
<i>impression noir & blanc, couleur</i>	0,20 €	
<i>accès gratuit pour les demandeurs d'emploi : impression CV, lettre de candidature</i>		
COMMERCE AMBULANT (nouvelle régie)		
prix au ml	0,80 €	

PARTENARIAT SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE

2018-070 – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Conformément aux dispositions des articles L 5211-39 et 40, il convient de présenter le rapport d'activités 2017 du Syndicat Départemental d'Énergie 35.

Après présentation du rapport par Monsieur André MASSARD, adjoint au Maire et délégué au S.D.E, le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité **PREND ACTE** du rapport d'activités 2017 du Syndicat Départemental d'Énergie 35.

L'ordre du jour étant épuisé et comprenant trois délibérations (n°2018-068 à 2018-070), la séance est levée à 23h00. La prochaine séance aura lieu le jeudi 24 janvier 2019.